

CONSERVATOIRE
Musique - Danse -Théâtre

Modalités d'inscription

Année 2010/2011

Département des disciplines instrumentales

Document à conserver

Pour la deuxième année consécutive, les inscriptions au conservatoire seront effectuées lors du guichet unique. Vous devrez rapporter les éléments indiqués ci-dessus le vendredi 3 septembre 2010 de 17 h00 à 21h00 à l'Espace des Trois Provinces.

Pour l'inscription :

1/ Les pages : **2/3/4/5/6/7** de ce document dûment complétées.

Pour le règlement des droits de scolarité :

- * Une photocopie de votre avis d'imposition ou de non-imposition sur le revenu 2008.
- * 4 enveloppes timbrées **à fenêtre format 110/220**.

Soit : paiement en une seule fois (CB, espèces, chèque)

Soit : paiement en quatre fois par prélèvement automatique accompagné des pièces suivantes :

- * Règlement financier
- * Autorisation de prélèvement
- * 2 relevés d'identité bancaire signés

Si vous ne souhaitez pas vous rendre au guichet unique, vous pouvez vous inscrire directement au conservatoire à partir du 6 septembre 2010 à 9h00.

Les inscriptions se feront en fonction des places disponibles.

Important

1/ **Après votre admission, vous vous engagez :**

- * à accepter le règlement des études
 - * à accepter le règlement intérieur
- ces documents sont à votre disposition à l'accueil du Conservatoire.

2/ **Les pratiques collectives sont obligatoires.**

Les horaires déterminés par l'administration pour la formation musicale, pour les orchestres et pour les ensembles de chambre en fonction du niveau instrumental de chaque élève sont incontournables.

3/ **Merci de signaler au secrétariat tout changement** qui interviendrait en cours d'année scolaire : (adresse, tél, email, situation familiale, horaires de cours)

Rencontre parents/professeurs
Rentrée des classes

Samedi 11 Septembre 2010 de 14h à 18h
Lundi 13 Septembre 2010

ANNEE SCOLAIRE 2010 / 2011

INSCRIPTION

RESPONSABLE DE L'ELEVE

CIVILITE : Madame et Monsieur Monsieur Madame Mademoiselle

NOM : Prénom :

Adresse (envoi du courrier) :

.....

Code Postal et Ville :

Profession :

Téléphone domicile : Téléphone travail :

Téléphone portable : Email :

Téléphone et nom du correspondant en cas d'urgence :

.....

CIVILITE : Monsieur Madame

NOM : Prénom :

Adresse (envoi du courrier) :

.....

Code Postal et Ville :

Téléphone domicile : Téléphone travail :

Téléphone portable : Email :

ELEVE

CIVILITE : Monsieur Madame Mademoiselle

NOM :

Année scolaire 2010/2011

Prénom :

Etablissement scolaire :

Date de naissance :

Niveau scolaire :

Lieu de naissance :

Adresse :

C.P. et VILLE : Portable :

En cas de nécessité, nous autorisez-vous à contacter votre médecin traitant :

oui si oui : Tél :
non

Nom :

Adresse :

Conditions d'inscription

Dès réception de votre dossier, votre inscription sera validée, **sous réserve** :

- Du règlement des droits de scolarité
- Des places disponibles
- Des conditions exigées par le règlement portant sur l'organisation des études

Les dossiers incomplets ou parvenus hors délais ne seront pas traités.

Je m'engage à suivre la totalité du cursus prévu par le règlement portant sur l'organisation des études (pratique individuelle, ateliers de pratiques collectives, manifestations, concerts), du Conservatoire, ou à renoncer au bénéfice de mon admission.

Date :

Signature :
(Elève majeur ou représentant)

Pratique Collective

Vous souhaitez intégrer l'un des ateliers suivants :

- Chœur d'enfants (contacter le secrétariat pour les modalités)
- Atelier choral
- Musique de chambre
- Accompagnement
- Improvisation
- Jazz
- Musiques actuelles
- Atelier Folk
- Les Orchestres oui non

Formation Musicale

1/ Vous débutez la Formation Musicale : oui ou non

2/ Vous venez d'un Conservatoire et vous poursuivez vos études dans le 1^o Cycle

Niveau :

3/ Vous avez terminé le 1^o cycle et vous êtes admis (e) en 2^o cycle

Niveau :

4/ Vous venez d'un établissement autre qu'un Conservatoire, vous passez les tests d'entrée le mercredi 8 septembre à 14h00.

Classes d'érudition (Analyse, Harmonie)

Discipline complémentaire (éventuellement)

Les horaires de Formation Musicale seront déterminés au moment de l'inscription

Disciplines instrumentales proposées :

violon, alto, violoncelle, contrebasse, flûte traversière, hautbois, clarinette, basson, saxophone, cor, cornet, trompette, trombone, tuba, harpe, piano, orgue, guitare classique, accordéon, percussions classiques, djembe, dum-dum, balafon, guitare électrique, guitare basse, batterie, synthétiseur, orgue Hammond, cristal Baschet, direction de chœur, atelier découverte.

Choix de l'instrument par ordre de préférence : il est obligatoire de remplir les deux cases.

1	
2	

- Pour les enfants **inscrits en IM1** : possibilité d'intégrer le cours probatoire des classes instrumentales ou intégrer le chœur d'enfants après avis des professeurs concernés :
- Pour les enfants **inscrits en Eveil** : possibilité de débiter l'apprentissage du Violon, de l'Alto ou du Violoncelle. (Consulter le tableau des limites d'âge), ou de participer aux ateliers découvertes.
- Pour les enfants qui viennent d'un établissement autre qu'un Conservatoire, les tests d'entrée auront lieu le **Mercredi 8 Septembre de 14h à 18h au Conservatoire.**

Les horaires pour les cours individuels d'instrument seront déterminés avec les professeurs le : **Samedi 11 Septembre de 14h à 18h.**

CESSION DE DROITS D'IMAGE ET AUTORISATION DE REPRODUCTION, DIFFUSION ET EXPLOITATION DE PHOTOGRAPHIES

Je (Nous) soussigné (s),

Mr

Mme

Agissant en qualité de..... (*père, mère, tuteur..*).

de.....

Né(e) le :

Domicilié (e) :

Autorise(nt) par la présente :

Article 1 : OBJET

Le photographe désigné par le Conservatoire :

Agissant pour le compte de *la Ville de Brive-La-Gaillarde dans le cadre des opérations pédagogiques du Conservatoire.*

1) à fixer l'image de mon enfant :

2) à reproduire, diffuser et exploiter la ou les photographies prises par lui au sein du Conservatoire et représentant *mon enfant*

3) à filmer mon enfant pour reproduire un DVD.

Article 2 : DESTINATION DES PHOTOGRAPHIES

Les photographies sont destinées à ou aux usages suivants :

1) Publication dans la presse régionale, départementale ou municipale.

2) Présentation en public lors des manifestations organisées par le Conservatoire.

3) Présentation sur le site Internet de la Ville de Brive-la-Gaillarde.

Article 3 : UTILISATION PARTICULIERE

J'autorise (nous autorisons), par ailleurs le photographe ci-dessus désigné à diffuser l'image de mon enfant :..... sur les affiches confectionnées par les services municipaux ou par les studios qui agissent pour le compte de la ville de Brive-la-Gaillarde.

Article 4 : RENONCIATION A RECOURS

Je renonce (nous renonçons) à toute plainte ou poursuite (*recours et/ou action*) contre la ville de Brive-la-Gaillarde pouvant concerner l'utilisation future de ces photographies, dans la mesure où cette utilisation reste légale et conforme à la morale courante et aux descriptifs contenus dans les articles précédents.

Article 5 : DUREE DE L'AUTORISATION

Cette autorisation est valable pour la période d'une année scolaire commençant à courir le 13 septembre 2010 pour se terminer le 30 juin 2011.

Article 6 : GRATUITE

Je déclare (nous déclarons) que ces droits sont cédés sans contrepartie, notamment financière.

Article 7 : RESTRICTIONS

Ces photographies ne sont destinées qu'à l'usage exclusif du photographe agissant pour le compte de la ville de Brive-la-Gaillarde conformément à la destination prévue par la présente.

Article 8 : RESPECT DE LA VIE PRIVEE

Les légendes accompagnant la reproduction ou la représentation de la ou des photographies ne devront pas porter atteinte à ma réputation ou à ma vie privée ni à celles de mon enfant
.....

Fait à Brive-la-Gaillarde le,

Précédées de la mention manuscrite « lu et approuvé »

signature du père (ou tuteur)

signature de la mère (tutrice)